

# Candidater au concours d'attribution des allocations ministérielles en ED SPI

- Prendre connaissance des sujets de thèse proposés
- Contacter le directeur de thèse du sujet intéressant le candidat.
- Si vous êtes sélectionné par le directeur de thèse, envoyez votre Dossier de candidature pour l'attribution des allocations ministérielles 2020 à l'école doctorale (avec copie au directeur de thèse) selon les modalités décrites sur le dossier.

•

Le dossier de demande d'admission contient les résultats (M1+ S3 M2) et classements du candidats (M1 si M2 non finit) , ainsi que l'appréciation de son responsable de master et son responsable de stage de master.

Le jury est composé par les membres du bureau de l'ED SPI et chaque candidat est auditionné 10 min, puis 10 min de questions. Chaque candidat présente son parcours et le sujet de thèse sur lequel il postule.

A l'issue des auditions, le Jury classe les étudiants en deux listes :

- 6 étudiants sur une liste principale

- au moins 3 étudiants sur une liste complémentaire

**Date limite de dépôt du dossier de candidature:**

Lundi 18 mai 2020, 12h00

- Audition à l'école doctorale des candidats retenus : **Mercredi 3 juin 2020**. Les modalités de l'audition seront communiquées aux candidats retenus.
- Communication des résultats par courriel.

## Téléchargement

[Dossier de candidature pour l'attribution des allocations ministérielles](#)